

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TERREBONNE

AVIS DE CONVOCATION

A :	M. Marc André Plante	M. Simon Paquin
	Mme Brigitte Villeneuve	M. Robert Morin
	Mme Nathalie Bellavance	Mme Nathalie Ricard
	M. Dany St-Pierre	M. André Fontaine
	M. Réal Leclerc	M. Jacques Demers
	M. Serge Gagnon	M. Robert Brisebois
	M. Éric Fortin	Mme Nathalie Lepage
	M Yan Maisonneuve	M. Marc-André Michaud
	Mme Caroline Desbiens	

Mesdames,
Messieurs,

Conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes*, vous êtes convoqués à une séance extraordinaire qui se tiendra **le lundi 10 décembre 2018 à 19 h 30, à l'édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre, Ville de Terrebonne.**

Il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance (593-12-2018);
2. Adoption de l'ordre du jour (594-12-2018);
3. Adoption des prévisions budgétaires de l'année 2019 (595-12-2018);
4. Adoption du programme des dépenses en immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021 (596-12-2018);
5. Période de questions sur le budget seulement;
6. Levée de la séance (597-12-2018).

Donné à Terrebonne, ce 7^e jour du mois de décembre 2018.

Me Denis Bouffard
Greffier

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TERREBONNE**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
10 DÉCEMBRE 2018**

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Terrebonne tenue le lundi 10 décembre 2018, à 19h30, à l'édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre, Ville de Terrebonne, sous la présidence du maire, Monsieur Marc-André Plante, et à laquelle étaient présents les conseillers suivants :

Brigitte Villeneuve	Simon Paquin
Nathalie Bellavance	Robert Morin
Dany St-Pierre	Nathalie Ricard
Réal Leclerc	André Fontaine
Serge Gagnon	Jacques Demers
Éric Fortin	Robert Brisebois
Yan Maisonneuve	Nathalie Lepage
Caroline Desbiens	Marc-André Michaud

tous formant quorum.

Étaient également présents Monsieur Daniel Sauriol, directeur général, Monsieur Stéphan Turcotte, directeur général adjoint, services de proximité, Monsieur Stéphane Larivée, directeur général adjoint, développement durable, et Me Denis Bouffard, greffier.

RÉSOLUTION NO : 593-12-2018
PROPOSÉ PAR : Réal Leclerc
APPUYÉ PAR : Dany St-Pierre

QUE la séance soit ouverte.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : 594-12-2018
PROPOSÉ PAR : Jacques Demers
APPUYÉ PAR : Caroline Desbiens

QUE l'ordre du jour, tel que transmis aux membres du conseil municipal sur l'avis de convocation, soit adopté.

ADOPTÉ

RÉSOLUTION NO : 595-12-2018

PROPOSÉ PAR : Nathalie Bellavance

APPUYÉ PAR : Yan Maisonneuve

QUE le conseil municipal de la Ville de Terrebonne adopte les prévisions budgétaires de l'année 2019 prévoyant des revenus et des dépenses au montant de 232 910 100\$, tel que décrit ci-dessous :

REVENUS DE FONCTIONNEMENT

Taxes	189 434 800 \$
Compensations tenant lieu de taxes	5 748 800 \$
Services rendus aux municipalités	14 861 800 \$
Autres revenus	18 864 800 \$
Transferts	4 009 900 \$
Total des revenus	232 920 100 \$

CHARGES

Administration générale	32 070 800 \$
Sécurité publique	53 206 800 \$
Transport routier	37 645 900 \$
Hygiène du milieu	28 561 900 \$
Aménagement et génie	8 663 300 \$
Loisirs et culture	29 789 400 \$
Frais de financement	16 177 500 \$
Sous total des dépenses	206 115 600 \$
Remboursement dette à long terme	32 551 000 \$
Remboursement fonds de roulement	2 459 000 \$
Affectations	(8 205 500) \$
Total des charges et affectations	232 920 100 \$

Le vote est demandé.

Mesdames les conseillères Brigitte Villeneuve, Nathalie Bellavance, Caroline Desbiens et Nathalie Ricard et messieurs les conseillers Dany St-Pierre, Réal Leclerc, Serge Gagnon, Éric Fortin, Yan Maisonneuve, Simon Paquin, André Fontaine, Jacques Demers et Robert Brisebois votent pour l'adoption de la présente résolution.

Madame la conseillère Nathalie Lepage et messieurs les conseillers Robert Morin et Marc-André Michaud votent contre l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

RÉSOLUTION NO : 596-12-2018

PROPOSÉ PAR : Réal Leclerc

APPUYÉ PAR : Serge Gagnon

QUE le conseil municipal de la Ville de Terrebonne approuve le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021 au montant de 331 309 189\$, tel qu'il est décrit au document joint à la présente résolution.

Le vote est demandé.

Mesdames les conseillères Brigitte Villeneuve, Nathalie Bellavance, Caroline Desbiens, Nathalie Ricard et Nathalie Lepage et messieurs les conseillers Dany St-Pierre, Réal Leclerc, Serge Gagnon, Éric Fortin, Yan Maisonneuve, Simon Paquin, Robert Morin, Jacques Demers, Robert Brisebois et Marc-André Michaud votent pour l'adoption de la présente résolution.

Monsieur le conseiller André Fontaine vote contre l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

RÉSOLUTION NO : 597-12-2018

PROPOSÉ PAR : Simon Paquin

APPUYÉ PAR : Yan Maisonneuve

QUE la séance soit et est levée.

ADOPTÉ

Maire

Greffier
